

Informations de base	
<p>2021/2680(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Règlement sur l'infrastructure du marché européen: prolongation de la période de transition prévue par l'article 89, paragraphe 1, premier alinéa</p> <p>Complétant 2010/0250(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2680(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Nature de la procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2010/0250(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/05973